

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Avec les préparatifs d'un renfort de l'offre ferroviaire en 2027,
la Métropole de Lyon et ses partenaires posent les premiers jalons du RER
métropolitain**

Le Conseil métropolitain vient d'approuver le cofinancement par la Métropole d'un programme d'études ferroviaires pré-opérationnelles, en vue de la mise en place de renforts d'offre sur les branches de l'étoile ferroviaire lyonnaise (EFL) à partir de 2027. Ces renforts pourraient être la première étape du déploiement d'un service de type RER métropolitain.

En 2023, deux études ont été confiées à SNCF Voyageurs et SNCF Réseau afin d'apprécier le potentiel de renfort d'offre TER sur l'étoile ferroviaire lyonnaise, à infrastructure constante. L'une, initiée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA), a porté sur une extension de l'amplitude de desserte (en soirée notamment) et l'ajout de trains aux heures creuses, sans nouvelles rames. L'autre, cofinancée par la Métropole de Lyon, a porté sur un renforcement de l'offre aux heures de pointe (7h-9h, 16h-19h), sur les lignes Brignais – Saint-Paul, Givors – Lyon-Perrache, Villefranche-sur-Saône – Lyon-Perrache et Lyon-Perrache – Vienne. Sur ces lignes TER, la fréquence actuelle est de 30 minutes aux heures de pointe, soit deux trains par heure. Pour atteindre un niveau de service de type RER métropolitain, il conviendrait de réduire la fréquence à 15 minutes, ce qui suppose de doubler le nombre de trains.

Les résultats montrent que sans investissements conséquents, il n'est pas possible d'insérer des trains supplémentaires en pointe sur l'axe Villefranche – Perrache – Vienne. En revanche, l'étude confirme un potentiel sur les lignes Brignais – Saint-Paul et Givors – Lyon-Perrache.

Au vu des conclusions des études de faisabilité, l'État, la Région AuRA, la Métropole de Lyon et SYTRAL Mobilités ont décidé de lancer un programme d'études dites pré-opérationnelles, pour **appréhender l'ensemble des coûts et des contraintes liés à un renfort de de 108 trains par jour (répartis sur l'ensemble des branches de l'étoile ferroviaire lyonnaise) à partir de 2027**. Le programme porte sur trois volets :

- Production d'un plan de transport par l'exploitant SNCF Voyageurs TER AuRA
- Diagnostic de sécurité au niveau des 59 passages à niveau concernés par les renforts d'offre,
- Mesure de l'impact des renforts d'offre sur les flux de voyageurs à quai et en gare.

Le coût total de ces études s'élève à 1 million d'euros HT, que **la Métropole de Lyon s'engage cofinancer à hauteur de 143 500 euros**.

Sous réserve des conclusions qui seront connues à l'automne, **cette initiative ouvre la voie à des renforts d'offre à l'horizon 2027, et pose les premiers jalons d'un RER métropolitain**. Avec SYTRAL Mobilités, la Métropole de Lyon soutient depuis de longues années l'émergence d'un tel projet, très attendu par les

Grands Lyonnais comme par les habitants de l'ensemble des territoires voisins. Elle se tient prête à y contribuer, via des financements comme à travers l'exercice direct de ses compétences (aménagement d'intermodalité en gare, projets urbains associés comme à Part-Dieu et Perrache...). **Pour autant, la Métropole ne pourra jamais remplacer les acteurs publics compétents sur le domaine ferroviaire, qu'il s'agisse des infrastructures, du matériel roulant et de l'exploitation.** L'émergence du RER métropolitain est donc conditionnée aux arbitrages financiers du contrat de plan État-Région (CPER volet Mobilités), qui ne doivent pas obérer des investissements cruciaux pour les prochaines étapes de son développement.